

jeunes ont manifesté leur sens de l'initiative et, dans les collectivités où ils ont œuvré sur le plan social, leur impact est indéniable.

Si je m'oppose à ce bill, c'est parce qu'à mon sens il tente de freiner la jeunesse quant à ses conceptions et ses initiatives dans le domaine social. Les jeunes de notre époque ne se laisseront pas arrêter dans leur élan. Ils veulent se faire entendre et avoir le droit de participer aux décisions qui les touchent de près. Lorsqu'ils s'aperçoivent qu'ils se dépen-sent en vain, ils ont recours, pour se faire entendre, à des méthodes moins heureuses, en paroles et en actes. A mon avis, il est essentiel que nous adoptions les amendements qui visent à faire en sorte qu'une partie au moins du Conseil soit élue par les volontaires, mais si cela ne leur est pas accordé, les jeunes seront incapables de faire preuve d'initiative, de cet esprit d'initiative qu'ils ont déjà démontré dans notre province. Je n'ai pas besoin d'entrer dans les détails des programmes qui ont été entrepris là-bas, sauf pour dire que les jeunes volontaires ont fait preuve d'une grande débrouillardise pour les projets d'habitation à loyer modique et ont étonné les gens de Vancouver. Ils ont offert leurs services et ont aidé les habitants de ces projets à diriger leurs affaires d'une manière que nul ne croyait possible. Une de leurs grandes réussites parmi d'autres, ce fut le travail qu'ils ont accompli parmi les anciens détenus, les drogués et les jeunes délinquants. L'aide fournie par les jeunes volontaires et leur exemple a permis aux gens de la collectivité de retrouver leur dignité, de reprendre la bonne voie et d'être en mesure de subvenir à leurs besoins. C'est exactement ce qui s'est passé parmi les Indiens de la côte nord.

Si la Compagnie des jeunes Canadiens est transformée en un organe domestiqué et bien dressé du gouvernement, elle ne pourra plus attirer les jeunes gens. Ils refuseront de faire bien docilement ce qu'Ottawa leur dicte. Si vous connaissez un tant soit peu les provinces situées sur les deux côtes canadiennes, vous savez aussi que les gens qui les habitent veulent être maîtres chez eux et refusent de laisser Ottawa régler le menu détail de leur vie. La première raison, c'est qu'il faut trop de temps aux directeurs pour s'y rendre, la seconde, c'est qu'à Ottawa, on ne voit pas les choses du même œil que dans les diverses régions du pays. Actuellement, tout le monde dit à la jeunesse qu'elle doit se former à prendre part aux décisions qui touchent sa

vie. Le premier ministre (M. Trudeau) a été élu en partie à cause de sa personnalité et en partie à cause de son slogan «démocratie de participation». Il n'y a aucun groupe social plus décidé que les jeunes gens à participer à ces décisions. Si l'on tente de les barricader derrière les vieilles murailles et de les enjoindre de faire exactement ce qu'on leur dit, ils perdront leur esprit d'initiative et leur débrouillardise. Ils deviendront dociles, serviles, pusillanimes, acceptant les ordres pour garder leurs situations. Ils seront des chats domptés au lieu d'être des matous. C'est le contraire qu'il faudrait.

Comme l'a mentionné mon collègue tout à l'heure, le gouvernement a été pris de panique. Il a commis une erreur à l'origine en ne donnant pas l'orientation voulue. La CJC n'a pas reçu la moindre instruction ou directive. Ce fut donc la pagaille, car certains éléments de la Compagnie ont tenté de réaliser des objectifs pour lesquels elle n'avait pas été créée. Dans ma région, la Compagnie a pu se maintenir et s'appliquer à des projets constructifs, probablement parce que nous n'avons pas de centres aussi vastes que Toronto ou Montréal. Pour conserver la confiance des jeunes et tirer le meilleur parti possible de leurs aptitudes à faire du travail social d'avant-garde où le besoin s'en fait le plus sentir, il faut accepter les amendements du genre de ceux que nous proposons. Ces amendements sont très nécessaires. Je fais allusion à l'amendement du député d'Halifax-East Hants (M. McCleave) et à celui de mon collègue, le député de Fraser Valley-Ouest (M. Rose). Le ministre, je le sais, est de ceux qui s'enorgueillissent d'acquiescer des convictions très tôt dans la vie, et disent ensuite, «quels que soient les changements, je m'en tiens à cela et je n'étudierai plus la question, de peur d'être tenté de changer d'idée». Je voudrais que le ministre n'agisse pas ainsi car nous vivons dans un monde en évolution rapide. J'ai grandi moi-même entourée de bien des gens qui trouvaient merveilleux de s'accrocher aux anciennes conceptions parce que leur père, leur grand-père et leur arrière-grand-père le faisaient. De nos jours, on sait que ce n'est pas ce qu'il faut faire.

• (5.20 p.m.)

Le ministre pourrait très bien, je pense, réexaminer la chose s'il pouvait se résoudre à ne plus croire que sa première décision était irrévocable. On dit que les femmes ont des idées plus pures que les hommes parce qu'el-